

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNÉE 2014

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2014, par voie contractuelle :

30 contrôleurs des Finances publiques

(emploi de catégorie B – niveau minimum requis : baccalauréat ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'un an.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- téléchargés ci-après ;
- ou retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (cf. liste jointe au dossier de candidature) ;
- et renvoyés au plus tard le **17 janvier 2014** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter
- la notice expliquant comment constituer le dossier de candidature
- la liste des directions offertes
- la fiche d'information sur le métier de contrôleur des finances publiques

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
17 janvier 2014**

Nom et prénom du père : né le :/...../.....
Nom de naissance et prénom de la mère : née le :/...../.....

Adresse :
.....
Code postal : Localité :

Téléphone Domicile : - - - - Portable : - - - -
Adresse électronique :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge :

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quel secteur ? : privé
 public (**Rappel : ce recrutement n'est pas offert aux personnes ayant la qualité de fonctionnaire titulaire**)

Dans quelle localité ? :

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quelle localité ? :

Diplôme le plus élevé :

3 – Pièces à joindre au dossier de candidature

- 1 - lettre de motivation
- 2 - curriculum vitae

3 - photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (en cours de validité) ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen, c'est-à-dire de l'un des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Islande, Liechtenstein, et de la Suisse. Un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

4 - une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :

- notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé,
(Date de validité de la reconnaissance : du/...../..... au/...../.....)
- pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
- attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
- pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
- attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
- copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
- attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.

5 - copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé (cf. notice jointe)
Intitulé du titre ou diplôme :
délivré le/...../.....

6 - justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : l'attestation de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, l'attestation de recensement.

A, le

(signature du candidat)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES A L'EMPLOI
DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

NOTICE POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Comment constituer votre dossier de candidature ?

Il est rappelé que ce recrutement n'est pas ouvert aux candidats ayant la qualité de fonctionnaire titulaire conformément à l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.

Le dossier de candidature, dûment complété, doit être accompagné de la totalité des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du document justifiant que vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen : carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport, en cours de validité, ou livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu d'une mention relative à la nationalité ;
- une des pièces justificatives suivantes, attestant que vous souffrez d'un handicap :
 - ✓ notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé,
 - ✓ pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - ✓ attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - ✓ pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - ✓ attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - ✓ copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - ✓ attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- une photocopie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé : au minimum le baccalauréat ou un diplôme de niveau IV ou un titre équivalent ;
- un justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : l'attestation de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, l'attestation de recensement.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

2. Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste de contrôleur des finances publiques jointes au dossier de candidature).

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi de contrôleur des finances publiques.

Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 17 janvier 2014

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.

3. Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

A cette occasion, la Direction générale des Finances Publiques vérifie la *validité des pièces du dossier de candidature* ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats *retenus à l'issue des entretiens* est ensuite subordonné à la *vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé*.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la *signature du contrat* (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES A L'EMPLOI
DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
010	DDFIP	AIN	11 Bd Maréchal Leclerc BP 40423 01012 Bourg-en-Bresse	LAMBERT Françoise	04-74-45-68-43	1
020	DDFIP	AISNE	43 rue du 13 octobre 1918 02007 Laon	PIETTON Annie	03-23-26-31-55	1
060	DDFIP	ALPES-MARITIMES	15bis rue Delille 06073 Nice Cedex 1	CANUTO Mylène	04-92-17-62-93	1
100	DDFIP	AUBE	22 Boulevard Gambetta – BP 381 10026 Troyes Cedex	DAMALA Myrella	03-25-43-72-30	1
180	DDFIP	CHER	2 Bd Lahitolle 18021 Bourges Cedex	BRETTE-BIDAULT Sandrine	02-48-69-71-81	1
2A0	DRFIP	CORSE-DU-SUD	2 av de la Grande Armée- BP 410 20191 Ajaccio Cedex	VESPERINI Ligye	04-95-51-95-08	1
2B0	DDFIP	HAUTE-CORSE	Square Saint-Victor - BP 110 20291 Bastia	PEPIN Wendy	04-95-32-81-26	2
380	DDFIP	ISERE	8 rue de Belgrade 38022 Grenoble Cedex	LECAILLIEZ Micheline	04-76-85-75-94	1
410	DDFIP	LOIR-ET-CHER	10 rue Louis Bodin – CS50001 41026 Blois Cedex	AUBRY Corinne	02-54-55-12-08	1
520	DDFIP	HAUTE-MARNE	19 rue Bouchardon – BP 523 52011 Chaumont Cedex	MARTINELLI Stéphane	03-25-30-68-44	1
550	DDFIP	MEUSE	17 rue du Gal De Gaulle - BP 40513 55012 Bar-le-Duc Cedex	RONDEAUX Christine	03-29-45-70-14	1
570	DRFIP	MOSELLE	1 rue François de Curel – BP 41054 57036 Metz Cedex 1	CATONI Béatrice	03-87-38-67-08	1
600	DDFIP	OISE	2 rue Molière 60021 Beauvais Cedex	TAHRAT Séverine	03-44-06-35-43	2
700	DDFIP	HAUTE-SAONE	8 place Pierre Renet – BP 399 70014 Vesoul Cedex	PONS Stéphane	03-84-96-14-34	1

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondant	Tél	Nombre de postes
730	DDFIP	SAVOIE	5 rue Jean-Girard Madoux 73011 Chambéry Cedex	BIMET Nicole	04-79-71-87-76	2
740	DDFIP	HAUTE-SAVOIE	18 rue de la Gare – BP 330 74008 Annecy Cedex	ESCOFFIER Christiane	04-50-51-96-92	1
760	DRFIP	SEINE-MARITIME	21 quai Jean Moulin 76037 Rouen Cedex	LOIACONO Marinette	02-35-58-37-53	1
780	DDFIP	YVELINES	16, avenue de Saint-Cloud 78018 Versailles Cedex	LABEYRIE Jacques	01-30-84-05-44	2
830	DDFIP	VAR	Place Besagne – BP 1409 83056 Toulon Cedex	LEYDON Lidia	04-94-03-82-89	1
920	DDFIP	HAUTS-DE-SEINE	167/177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex	BAYARD Claude	01-40-97-30-09	1
930	DDFIP	SEINE-SAINT-DENIS	13 esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny Cedex	CHAUVEL Anaïze BLANCHARD Maxime	01-48-96-60-41 01-48-96-61-83	4
940	DDFIP	VAL-DE-MARNE	1 place du Gal Pierre Billotte 94040 Créteil Cedex	LAQUA Maryse	01-43-99-36-72	1
950	DDFIP	VAL D'OISE	5 av. Bernard Hirsch – Parvis préfecture 95010 Cergy-Pontoise Cedex	MAMONTOFF Céline	01-34-25-29-09	1

<p style="text-align: center;">CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p style="text-align: center;">Emploi de catégorie B</p>

FORMATION INITIALE

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée de sept mois à l'École Nationale des Finances Publiques, à l'établissement de Noisy-le-Grand (93) ou de Lyon (69), suivie d'un stage d'application de quatre mois et d'une formation premier métier d'un mois dans la direction de recrutement.

Les stagiaires reçoivent, notamment, une formation financière, juridique, économique, comptable et technique. Une évaluation périodique des connaissances est organisée au cours du cycle d'enseignement théorique.

FONCTIONS

Le contrôleur des Finances Publiques exerce des fonctions très diversifiées dont les principales sont :

- ✓ dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE), vous pourrez participer à la mission d'accueil, de gestion fiscale, de recouvrement et de contrôle sur pièces ;
- ✓ la participation à l'exécution du budget de l'État, ou celui des collectivités locales ;
- ✓ l'aide à l'élaboration de prestations d'expertise et de conseil financier auprès des décideurs locaux ou des entreprises ;
- ✓ dans une DDFIP/DRFIP, vous pourrez exercer votre métier de contrôleur sur des fonctions supports au sein d'un service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget-logistique ;
- ✓ plus généralement, en tant que contrôleur dans le réseau dans une direction locale ou en administration centrale, vous collaborerez aux travaux des rédacteurs.